
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN
Lundi 27 octobre 2025 – 15h00 à 16h00 IST

MICHELLE DESMYTER

Cette session va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement a commencé. Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette réunion conjointe AFRALO-AfrICANN. Je m'appelle Michelle DeSmyter et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance aujourd'hui. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les règles, les normes de comportement attendues de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Lors de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils ne sont soumis dans la fenêtre Questions-Réponses de Zoom. L'interprétation lors de cette séance sera garantie en anglais, français et en arabe. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette séance, veuillez lever la main dans Zoom et lorsqu'on appellera votre nom, les participants à distance auront l'autorisation d'activer leur micro. Les participants en présentiel utiliseront un micro physique. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous parlez une autre langue que l'anglais. Et veuillez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parler à un rythme raisonnable. Je vais maintenant céder la parole à Hadia Elminiawi, présidente de l'AFRALO.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup à tous et bienvenue à toutes et à tous à cette séance conjointe AFRALO-AfrICANN. Aujourd'hui, nous allons parler notamment d'une déclaration portant sur la fracture numérique et le risque de la fragmentation de l'internet. Je voudrais commencer par me féliciter de la présence et de souhaiter la bienvenue à Sally Costerton, vice-présidente de l'équipe du département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales, Alan Barrett, membre du conseil d'administration, D. Catherine Adeya, membre du conseil d'administration Léon Pelipe Sanchez, membre du conseil d'administration choisi par l'At-Large Pierre Dandjinou, vice-président du département chargé des relations avec les parties prenantes en Afrique et Jonathan Zuck, président de l'ALAC. Bienvenue, Jonathan. Et je vous cède la parole. Merci.

JONATHAN ZUCK

Merci et merci aussi de m'accueillir à cette réunion. J'apprécie toujours le fait de participer à cette réunion. Le continent africain est si important pour l'avenir et la croissance de l'Internet. C'est de là que la croissance de l'Internet va notamment majoritairement venir. À chaque fois que je participe à ces réunions, j'ai plein d'idées, mais je me rends compte que je dois faire preuve de

modestie. Et quand je vois la complexité des problèmes liés au continent africain.

Mais une idée qui continue de me trotter en tête. Donc une idée qui continue de me trotter en tête, c'est qu'on doit aussi avoir un genre d'objectif commercial, c'est-à-dire que, étant donné que l'Afrique est l'avenir de la croissance de l'Internet et qu'il y a tant d'intérêts commerciaux liés à cette croissance, parler de ces problèmes par le prisme de la fragmentation de l'Internet, de la confiance des clients, de la sécurité me fait me fait dire qu'il s'agit là d'un appel à l'aide et d'un plan afin de maximiser l'accumulation de richesse dans cette région, et que nous avons besoin d'un soutien commercial pour que cette croissance ait lieu. Alors, je ne sais pas très bien quelle forme devraient prendre les choses.

Est-ce que vous me faites signe à moi? Pardonnez-moi. Donc voilà, j'ai toujours un peu peur qu'on aille à l'encontre du mandat de l'ICANN pour certaines de ces questions. Et dans certains cas, on pourrait par exemple se pencher sur le rôle du programme d'aide financière de l'ICANN qui pourrait nous aider. Et Sally va probablement vous dire, vous parler un peu de ce que la GSE fait en ce moment, mais certaines des questions devraient vraiment être liées à des investissements commerciaux, étant donné les retours commerciaux qui sont possibles si certains des problèmes que nous rencontrons sont résolus. Et donc je pense vraiment qu'on devrait travailler ensemble pour essayer de travailler à une proposition commerciale plutôt qu'à une déclaration typique d'une ONG. Mais bien sûr, je suis toujours en faveur de tous les

efforts visant à développer le continent africain. Et donc je suis très heureux de participer à cette discussion. Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Jonathan. J'ai bien pris note de ce que vous avez dit et sur ce, je voudrais encore une fois souhaiter la bienvenue à Sally Costerton et je vais lui céder la parole.

SALLY COSTERTON

Merci. Est-ce que ça fonctionne le micro? Vous m'entendez? Oui. Bien alors merci beaucoup Hadia et merci aussi de m'avoir invité à participer à cette séance. Je représente également Kurtis, car il avait un conflit d'horaire et il n'a pas pu venir ici aujourd'hui.

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, car c'est la 39^e réunion qui est tenue par la communauté africaine de l'ICANN, et ce depuis les réunions de 2010. Et moi, j'ai participé à la plupart d'entre elles depuis 2012. Donc, je suis vraiment personnellement investie dans cette région, dans ces partenariats que vous avez construits depuis si longtemps avec l'ICANN, avec l'Afrique, avec vos collègues au niveau mondial.

J'ai lu votre déclaration et elle m'a beaucoup intéressé. Au cours de l'année qui s'est écoulée, j'ai beaucoup travaillé avec mes collègues, notamment aux départements en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales. J'ai aussi travaillé avec l'équipe de John Crane, par exemple, avec l'équipe de communication, avec l'équipe de chargé des relations avec les

gouvernements pour tenter de résoudre un problème majeur. Comment faire en sorte que les personnes qui peuvent avoir un effet sur notre capacité à accomplir notre mission, comment pouvons-nous nous assurer que ces personnes comprennent ce qu'on fait et surtout qu'elles comprennent pourquoi ce que nous faisons est important pour ces personnes?

Et vous en parlez dans votre déclaration, car vous dites Si ces personnes ne comprennent pas ce que nous faisons, il y a un risque que par accident, il contribue à la fragmentation de l'Internet. Ce ne sont pas exactement les mots que vous utilisez, mais je pense que c'est au cœur des risques liés au fait de ne pas agir. Vous parlez d'accessibilité, de connectivité et d'autres questions aussi, mais moi, je voulais vous dire, de ma perspective, qu'on travaille beaucoup à cela. Et j'ai aussi été PDG par intérim, comme vous le savez aussi pendant un temps. Et bon, j'ai pu avoir des contacts avec des influenceurs, les médias, des acteurs du gouvernement d'Afrique et du monde tout entier.

Et je me suis rendue compte que très souvent, quand on entame ce genre de discussion, on dit très souvent. On commence souvent par parler du fonctionnement de l'ICANN. On tente de convaincre les gens de la pertinence du modèle multipartite. On veut tenter de parler de la nouvelle série des gTLD, du programme de soutien au candidat. Mais parfois, en fait, on ne raconte pas l'histoire de l'ICANN et on ne raconte pas aussi l'historique qui se trouve derrière votre déclaration. Je pense qu'on sait tous que le système unique des identificateurs est un fondement de l'économie

numérique mondiale, et donc un composant essentiel de toute société.

Donc, je pense que pour que les parties prenantes dont Jonathan a aussi parlé, les entités commerciales, etc., pour qu'elles appuient cette déclaration, votre déclaration, elles doivent être convaincues. Quel est le rôle que ces personnes peuvent jouer? Pourquoi ce qu'on fait ici à l'ICANN est pertinent pour ces personnes? C'est la question. Il faut les convaincre.

Il y a des équipes qui travaillent aussi en étroite coopération avec Hadia, avec les RALO. On s'est rencontrés d'ailleurs au début de cette semaine pour savoir comment est-ce qu'on peut continuer à travailler et à avoir une approche stratégique pour qu'ensemble on puisse travailler à la meilleure façon d'approcher les parties prenantes qu'elles connaissent ou qu'elles ne connaissent pas l'ICANN pour tenter qu'elles se joignent à nous, à nos efforts. Et vous avez parlé notamment des résultats de ces efforts dans votre document. Encore une fois, je voudrais vous remercier de m'avoir invité à participer à cette discussion avec vous et j'ai hâte d'entendre le reste de vos contributions. Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci Sally. Effectivement, on a eu une très bonne discussion et on s'est penchés sur la voie à suivre. Et sans plus attendre, je voudrais maintenant donner la parole à Léon Sanchez. Alors je sais que vous

avez un autre engagement après cela, donc je vais vous donner la parole tout de suite.

LEÓN SÁNCHEZ

Merci beaucoup, Hadia. Pardonnez-moi déjà à l'avance, je vais devoir vous quitter bientôt car je dois participer à une autre séance. Alors tout d'abord, encore une fois, je voudrais vous remercier de m'avoir accueilli ici aujourd'hui. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, l'une de mes séances préférées à chaque réunion de l'ICANN, c'est toujours celle-ci. Et je tente toujours de faire en sorte que nos équipes opérations considèrent cette réunion comme la plus grande de mes priorités, de mon agenda pour la réunion de l'ICANN.

Alors, j'ai tenté de lire la déclaration que vous avez rédigée, qui est le résultat de nombreux efforts qui ont été effectués par différents membres de différentes équipes. Et je voudrais maintenant me concentrer sur deux points de cette déclaration, le point 2 et le point 3, qui consistent à promouvoir l'inclusion numérique et le renforcement des capacités. Et le troisième point, préserver l'interopérabilité de l'Internet. Je pense que ces deux points sont très étroitement liés, car il s'agit de renforcer les capacités et d'équiper nos législateurs de capacités.

Quand on parle de fragmentation de l'Internet, ça a un lien avec ce qu'on appelle la souveraineté numérique. Et je pense que plus nous sommes capables de renforcer nos capacités d'équiper nos législateurs de capacités, plus nous tentons de les inclure dans

notre environnement numérique en les équipant des bonnes capacités, moins ils auront tendance à établir des réglementations, des législations qui promeuvent, qui contribuent à la fragmentation et à la division de l'Internet.

Sur ce, je voudrais vous souhaiter une conversation fructueuse ainsi que vous féliciter pour cette excellente déclaration que vous avez rédigée. Et bien sûr, je voudrais encore une fois vous remercier de m'avoir invité et je vous remercie de continuer à m'inviter à ces séances. Merci beaucoup.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Léon. Alors bien sûr, vous êtes le bienvenu, vous pouvez rester avec nous, mais si vous voulez vous rendre à votre autre séance, vous êtes aussi libre de le faire, bien sûr. Et je vais maintenant donner la parole à D. Catherine Adeya. Catherine, vous avez la parole.

CATHERINE ADEYA

Merci beaucoup, Hadia. Tout comme Léon, je pense qu'on on est dans une position difficile parce qu'on a des conflits horaires, mais bon, on va continuer à travailler. Je suis sûre que Sally et son équipe vont continuer à travailler sur ces questions et vont tenter de continuer à participer à ces séances.

J'ai lu la déclaration et bon, comme d'habitude, vous le savez, moi je prends toujours un peu de recul et je me demande aussi de quoi d'autre on parle dans le contexte africain et dans le contexte de la

fragmentation de l'Internet. Et je me demande toujours si c'est reflété dans votre déclaration. J'ai vu qu'il y a beaucoup de travail qui est effectué et qu'il y a aussi des inquiétudes. L'un des éléments qui m'a frappé, c'était que, dans certains cas, vous parlez de définitions différentes de la fragmentation. Les législateurs même dont vous parlez dans votre déclaration ont une définition différente.

Dans votre déclaration, vous parlez notamment de la façon de résoudre le problème de la fragmentation de l'Internet sur le continent africain, ce sur quoi on travaille. On parle aussi, bien sûr, du besoin de coopération entre les États membres, et vous en parlez aussi dans votre déclaration. Alors ça peut jouer un rôle essentiel, notamment pour ce que Léon disait, c'est-à-dire l'organisation de cadres, promouvoir la connectivité transfrontalière.

Et un autre élément qui m'a frappé, je pense que vous y avez fait référence, c'est la question de la promotion du multilinguisme. Et ça, c'est une question qu'on ne peut pas ignorer en Afrique. Et on dit que cela contribue à un certain degré à la fragmentation de l'Internet. Et si on y réfléchit, l'Internet, souvent, c'est l'anglais, le français et le portugais. Et en Afrique plutôt, c'est l'anglais, le français et le portugais. Mais cela veut dire qu'on néglige aussi les langues telles que le zoulou, les langues autochtones d'Afrique, le swahili aussi. Et certains disent que cela crée davantage de rupture et que cela pourrait aussi contribuer à la fragmentation de

l'Internet. Mais voilà, vous mentionnez tous ces problèmes dans votre déclaration.

Je pense que je prendrai peut-être un autre ou deux autres points. Les problèmes d'investissement dans l'infrastructure de l'Internet dans le Sud et dans les zones rurales, parce que c'est effectivement quelque chose qui nous permettra de combler ce fossé numérique, cette fracture numérique. Des questions sur la fragmentation de l'Internet. C'est également un point qui est fondamental. Et vous parlez également du besoin de plaider pour les droits numériques et de garantir l'habileté à utiliser l'Internet, l'habileté numérique.

C'est un point que vous avez souligné d'une manière qui est très importante pour cette déclaration. Mais ce que je voulais dire, c'est que vous parlez également d'un point de vue de la recherche. Et pour cela, je vous félicite parce que votre déclaration est basée sur la recherche.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, D. Catherine. J'ai noté tous les points que vous avez souligné et ceci étant dit, je donne la parole désormais à Alan Barrett, membre du conseil d'administration.

ALAN BARRETT

Alan Barrett au micro. Je suis membre du conseil d'administration de l'ICANN. Merci de m'avoir invité aujourd'hui. Je suis toujours ravi de participer à ces séances. Malheureusement, je ne peux pas

rester plus longtemps. J'ai une autre réunion du conseil d'administration comme mes collègues, mais j'ai lu la déclaration avec grand intérêt et elle est très exhaustive. Elle est très bien écrite, comme d'habitude. Cela ne me surprend jamais de voir que votre déclaration est toujours bien écrite, et je n'en attends pas moins de vous. Pour la question de fragmentation, je pense qu'il est très important de prendre en compte l'intérêt général et en particulier, l'intérêt des utilisateurs finaux. Si les utilisateurs finaux sont perturbés parce qu'ils ne savent pas quand ils utilisent un nom de domaine, ils ne savent pas s'ils auront accès à un nom sur le DNS ou sur un autre serveur. C'est clairement un problème. Et vous l'avez très bien souligné dans le document.

Pour ce qui est de la fragmentation, je veux parler également des coupures. Parfois, les gouvernements pensent que l'Internet est une menace pour leurs gouvernements et je ne sais pas vraiment pourquoi. Peut-être parce qu'ils pensent que le peuple peut discuter et se coordonner pour des manifestations, ou que les étudiants vont l'utiliser pour tricher à leurs examens. C'est compréhensible que les gouvernements soient inquiets parfois, mais je pense que la réponse à ces préoccupations ne doivent pas être les coupures volontaires d'Internet. Il faut trouver d'autres manières de lutter contre ces préoccupations. Et si vous avez des contributions à faire au législateur, je vous encourage à le faire et je vous encourage à dire que les coupures d'Internet n'aident ni les utilisateurs ni l'At-Large.

Je vois également que votre déclaration mentionne les organes de gestion de l'Internet régionaux, comme l'AFRINIC, par exemple. Je suis très heureux de savoir désormais que l'AFRINIC a un conseil d'administration. Je suis ravi de voir trois des membres de ce conseil d'administration autour de la table. Donc, félicitations à vous. Je vois Adewale, Aziz et je vois Fiona. Félicitations, vous avez énormément de travail devant vous et un travail très difficile. Mais c'est un travail très difficile, d'ailleurs. Mais nous vous faisons entière confiance. Nous savons que vous êtes fort et que vous pouvez mener à bien ce travail. Je crois que j'en ai suffisamment dit. Merci de m'avoir invité. Je resterai quelques minutes, puis j'aurai à vous quitter.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Alan. D. Catherine, vous voulez ajouter quelque chose.

CATHERINE ADEYA

Merci. Oui, je pense qu'on était tellement perturbé et qu'on avait tellement de choses à faire que j'ai oublié un point très important que vous avez souligné dans la déclaration et qui n'est pas un point qui est soulevé dans d'autres sections. On parle de fragmentation où l'on parle de fragmentation numérique en Afrique, et c'est lorsque l'on parle d'utilisation malveillante du DNS. Elle est très bien mentionnée dans votre déclaration en disant que c'est un enjeu et qu'une majorité des utilisateurs finaux ne savent pas comment le DNS peut être résolu. Et cela entraîne des menaces de

sécurité, en particulier pour la sécurité du DNS en lui-même, les affaires du DNS et il y a très peu de recherches qui mentionnent cela.

Donc je voulais vraiment le souligner, vous féliciter et j'ai oublié dans ma présentation. Pardon.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, D. Catherine Adeya. Nous passons désormais à Pierre Dandjinou, le vice-président de l'engagement des parties prenantes en Afrique. Pierre est avec nous en ligne. Pierre, vous avez la parole.

PIERRE DANDJINOU

Bonjour. Est-ce que vous m'entendez? Oui, merci. Allez-y. Merci. Merci beaucoup de m'avoir invité. Je m'appelle Pierre Dandjinou, je suis vice-président de l'engagement des parties prenantes. Je travaille en Afrique. Je suis désolé de ne pas pouvoir être là physiquement aujourd'hui. J'ai dû annuler mon voyage à Dublin au dernier moment, mais grâce à la technologie, je suis avec vous aujourd'hui. Je peux vous parler et suivre cette réunion et j'en suis ravi.

Alors, lorsque l'on parle de l'Afrique pour les questions d'engagement des parties prenantes, nous sommes toujours heureux de participer à ces réunions. Je dois vous dire que nous avons tous fait partie de l'At-Large à un moment ou un autre dans notre carrière. Je crois que la plupart des choses ont déjà été dit en

ce qui concerne cette déclaration. Tout d'abord, je la trouve très bien rédigée. Je crois également que vous avez été suffisamment audacieux pour parler de tous les enjeux de l'Afrique, en particulier lorsque l'on parle de différentes activités de renforcement des capacités, par exemple des infrastructures de travail sur le DNS, d'essayer de rendre le DNS plus dédié à la communauté.

Sans oublier les enjeux liés au déploiement du DNSSEC. Parfois, nous avons des endroits où les dossiers ne sont pas sécurisés d'une bonne manière et c'est un sujet très important, vous l'avez très bien noté. Et la plus grande partie de ce que vous faites est liée à la gestion du DNSSEC également.

L'un des points que vous avez soulignés est la coordination, qui est absolument fondamentale. Bien sûr, vous avez parlé du modèle multipartite. Donc pour moi, l'enjeu ici, c'est vraiment de savoir qu'est-ce que vous pouvez transférer au pays de manière locale. Parce que souvent, on insiste sur la partie locale de cette mise en œuvre. Comment est-ce que chaque pays peut prendre la responsabilité de ces enjeux? Comment est-ce qu'on peut les faire comprendre au législateur national?

Alan a très bien noté d'ailleurs cet enjeu des coupures d'Internet, et c'est quelque chose à laquelle je pensais lorsque j'ai lu votre déclaration. Quand on les vit, d'ailleurs, ces coupures, même dans différents pays. Et vous, vous savez que d'un jour à l'autre, il n'y a plus d'Internet, il n'y a plus de connexion à cause de ces coupures. Comment est-ce qu'on discute de manière locale? Quelle

organisation vous avez au niveau local qui peut permettre de sensibiliser le public sur ces questions et de pouvoir les gérer de manière différente? Votre déclaration parle de beaucoup de choses et il y a énormément de travail à faire chacun de notre côté. Je voulais conclure en vous disant que je voulais vraiment souligner votre déclaration et votre demande auprès de l'ICANN. Nous sommes ici pour vous soutenir et nous sommes ici pour vous écouter. Nous voulons entendre vos requêtes.

Et je voulais vous remercier parce que récemment, votre équipe, l'équipe de l'At-Large, est absolument fondamentale pour la stratégie de l'ICANN, qui a été développée pour la stratégie de l'Afrique, en particulier pour le plan annuel. Merci pour votre soutien. Et encore une fois, merci de m'avoir invité aujourd'hui. Et je vous souhaite et je nous souhaite une réunion très fructueuse lors de l'ICANN 84. Merci, et je vous rends la parole, Hadia.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Pierre. Merci pour vos points. Vous avez parlé des coupures et Alan a également soulevé ce point. C'est pour cela que lorsque nous avons écrit cette déclaration, nous n'avons pas parlé de la fragmentation que d'un point de vue, mais nous avons décidé de souligner différents points tels que l'accès à l'infrastructure, la localisation des données et les réglementations. L'objectif était vraiment de pouvoir prendre en compte différentes perspectives.

Ceci étant dit, je voudrais désormais céder la parole à Abubakari Saddiq Adams, qui est le rédacteur de cette déclaration. Abubakari et présent en ligne Abubakari, vous avez la parole.

ABUBAKARI SADDIQ ADAMS

Bonjour. J'espère que vous m'entendez.

HADIA ELMINIAWI

Est-ce que vous pouvez parler un petit peu plus fort?

ABUBAKARI SADDIQ ADAMS

Merci beaucoup. Je m'appelle Abubakari Saddiq Adams. Je suis l'un des rédacteurs pour cette déclaration. Merci de m'avoir donné la parole. Je fais partie de la section ghanéenne. Cette déclaration a reçu l'aide d'énormément de contributeurs dès le début de sa rédaction, et dès le moment où nous avons décidé de parler de la fragmentation. Nous pensons que si nous dédions la même énergie, la même collaboration de ces treize personnes qui ont contribué de toutes les parties de l'Afrique. Nous avons essayé d'avoir les contributions de toutes ces personnes.

Et, je pense que tout le monde en a parlé de notre déclaration. On a parlé des forces de notre déclaration. Dans cette déclaration, nous avons essayé de rassembler nos points de vue, de souligner les points qui nécessitent du soutien. Est-ce que vous m'entendez?

HADIA ELMINIAWI

Oui, oui, nous vous entendons. Allez-y, continuez!

ABUBAKARI SADDIQ ADAMS

Alors, tout ça pour vous dire que j'ai l'impression ici que... Pardon, que ma connexion n'est pas bonne parce que j'ai l'impression que cela charge. Donc, c'est l'un des problèmes. D'ailleurs, ça, ça illustre la raison pour laquelle nous avons besoin de soutien pour l'Afrique lorsque nous parlons de fracture numérique. Parfois, nous regardons seulement les questions locales. Et, cette fracture numérique pose des problèmes de sécurité nationale et empêche le peuple d'avoir accès à un Internet stable.

Pour les questions de libre échange au niveau du continent africain, une connexion Internet, une connectivité Internet plus forte et un Internet unifié pourraient permettre de promouvoir ce libre-échange africain entre tous les pays du continent. Et, ça, c'est un point qui est une grande inquiétude pour nous. Et, nous espérons pouvoir recevoir tout type de soutien pour pouvoir nous assurer que l'Afrique puisse bénéficier d'un accompagnement qui permettrait à avoir un Internet plus fort, plus unifié. De la même manière que l'Internet est disponible dans le monde entier.

En ce qui concerne la question du multilinguisme, c'est également quelque chose qui nous préoccupe parce que lorsque l'on regarde les différentes langues. C'est une question qui est souvent l'une des dernières préoccupations, et je pense qu'il faut aller bien au delà

de ces questions nationales. Je vous laisse ma déclaration et je vais m'arrêter ici, mais merci de m'avoir laissé la parole.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Abubakari Adams, rédacteur de cette déclaration. Je vais désormais donner la parole à Setondji Hervé qui présentera la présentation.

HERVÉ
HOUNZANDJI

SETONDJI Merci Hadia. Alors, je n'ai que six minutes donc je ne vais pas pouvoir lire toute la déclaration. Je voudrais juste énumérer les quatre recommandations qui s'y retrouvent et lire aussi une partie de l'appel à l'action de l'AFRALO. Les quatre recommandations sont les suivantes. Tout d'abord, étendre la connectivité à un prix abordable. Il s'agit de promouvoir. Le deuxième est donc la promotion de l'inclusion numérique et le renforcement des capacités. Troisième recommandation préserver l'interopérabilité de l'Internet. Et, dernière recommandation, renforcer la cybersécurité et la confiance.

Je vais maintenant vous parler et vous lire l'appel à action de l'AFRALO. Tout d'abord, il s'agit de préserver un Internet unifié. Nous exhortons toutes les parties prenantes à respecter les principes d'ouverture, d'interopérabilité et d'inclusivité dans le cadre de la gouvernance de l'Internet. Deux : Investir dans les infrastructures et les compétences. Les pays africains ont besoin d'investissements durables dans la connectivité au niveau local

d'une bande passante à prix abordable, de réseaux communautaires et d'habiletés numériques et de programmes de formation numérique, avec une attention toute particulière accordée aux groupes marginalisés.

Troisième : Renforcer la coopération multipartite. Les gouvernements, le secteur privé et la société civile et les communautés techniques doivent travailler main dans la main afin d'aligner les politiques et les normes qui permettent à l'Internet d'être unifié et résilient. Ensuite, promouvoir le contenu au niveau local et l'innovation. Il s'agit là de promouvoir le contenu au niveau local. Le multilinguisme ainsi que les points d'interconnexion régionaux, donc les points d'échange Internet IXP. Cela permet de réduire les coûts, d'augmenter la résilience et de renforcer l'écosystème numérique de l'Afrique. E. Une politique basée sur des faits probants. Les décisions ayant un effet sur l'architecture de l'Internet ou sur les flux de données doivent être transparentes, être l'issue de consultation et doivent être basées sur des preuves techniques, des faits techniques pour éviter une fragmentation non prévue.

F. Les droits humains en tant que droits numériques. L'accès à l'Internet devrait être considéré comme un droit humain fondamental. Considérer la connectivité par ce prisme permet de redéfinir cette fracture numérique comme étant une question de justice sociale et non pas un problème uniquement technique. Il faut se faire le héraut d'un Internet résilient et décentralisé. Il s'agit de se concentrer sur des infrastructures décentralisées et des

normes ouvertes, afin d'éviter qu'une entité unique ne contrôle le flux de l'information en appuyant pour en... en se faisant le plaidoyer de davantage de points d'échanges de l'Internet et en promouvant la lutte contre les monopoles dans le domaine des infrastructures numériques.

H. Discuter des technologies émergentes et de leur impact sur l'espace de nom du DNS, afin de développer des solutions pratiques qui permettent à l'Internet et aux espaces de noms de croître, et ce, en sécurité. Je vais maintenant lire la conclusion. L'AFRALO réaffirme son engagement s'agissant du rôle de la communauté At-Large de l'ICANN dans la promotion de l'intérêt public, car elle permet de faire entendre les voix des utilisateurs finaux, et notamment ceux venant de régions mal desservies. Résorber cette fracture numérique, tout en préservant l'aspect mondial et interopérable de l'Internet, est essentiel pour garantir que les Africains puissent bénéficier de tous les avantages de l'économie numérique.

L'Afrique est à un tournant sur son chemin numérique. Résorber cette fracture numérique tout en protégeant le caractère ouvert de l'Internet. Il s'agit là d'une double priorité qui déterminera la prospérité ou non d'un continent au sein de cette économie numérique. En autonomisant les parties prenantes, en renforçant la coopération et en alignant le soutien de la communauté mondiale et les réalités sur le terrain de l'Afrique, nous pouvons ainsi assurer que l'Internet reste unique, ouvert, sécurisé et accessible à toutes et à tous. Il est essentiel que l'Afrique non

seulement participe, mais aussi et surtout façonne de manière active les normes, les standards et les politiques qui régissent l'Internet mondial.

La voix de l'Afrique doit être au cœur de ces efforts, afin de garantir que l'Internet évolue d'une façon qui soit inclusive, équitable et qui reflète nos valeurs partagées. Nous appelons l'ICANN les organisations régionales et toutes les parties prenantes à joindre l'Afrique dans cet engagement envers l'inclusivité et la résilience. Ensemble, nous pouvons construire un avenir numérique qui sert les intérêts de toutes les communautés du continent et d'au-delà. Nous pourrions également créer un groupe visant à lancer un plan d'action dont l'objectif serait de créer un groupe de réflexion au sein du groupe AFRALO AFRICANN.

Ce groupe de réflexion contacterait des experts externes afin d'avoir une base de référence qui lui permettrait de suggérer des solutions, des approches permettant d'atténuer cette fracture numérique grâce à des mécanismes testés et approuvés en Afrique. Cela servira également de plate-forme afin de discuter des technologies émergentes et de leurs impacts sur l'écosystème du DNS et sur le paysage plus large de l'Internet en Afrique. Merci et je vous rends la parole. Je vous cède la parole Hadia.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Hervé. Et, nous allons maintenant nous tourner vers vous afin qu'on puisse discuter des modifications à apporter à cette déclaration, et puis ensuite de l'approuver si nous sommes

d'accord. Sur ce, je vais maintenant donner la parole à Brahm Futsulani, vice président de l'AFRALO.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup Hadia. Alors, pour celles et ceux qui découvrent en quelque sorte cette déclaration, et bien nous avons maintenant l'occasion de contribuer à la rédaction de ce document avant qu'il ne soit finalisé, peaufiné et envoyé au conseil d'administration. Aussi, s'il y a quoi que ce soit que vous souhaitez ajouter, voir figurer dans ce document, il est temps maintenant de le dire. Oui, Aziz, je vous en prie.

AZIZ HILALI

Oui, j'ai juste une remarque. Donc, avons-nous une... Nous n'avons pas encore de version française de ce document, n'est ce pas? Nous n'en avons qu'une version en anglais. Donc, voilà, elle n'est pas... Non, on ne l'a pas encore. Voilà, Je voulais juste m'en assurer. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Y a-t-il quelqu'un qui aurait un commentaire à faire? Oui, je vous en prie.

JIM DIGWE

Jim Digwe au micro. Je suis chercheur en cybersécurité au Collège de Londres. Alors, merci beaucoup à tous les orateurs qui nous ont présenté cette déclaration. Je suis très heureux de voir le travail qui a été effectué ici à l'ICANN, par l'AFRICANN et par l'AFRALO à ce sujet. Je suis curieux. Je me demande si l'Inclusion d'une mention

au monde académique africain serait utile ici. On parle à un moment des valeurs partagées en Afrique et je me demande comment définissons-nous ces valeurs? Comment?

Vous avez également fait référence à la création d'un groupe de réflexion, un Think tank. Je serai vraiment intéressé de savoir si vous pourriez nous donner des exemples concrets. Il ne s'agit pas seulement de promouvoir une plus grande participation au programme des boursiers au sein de la communauté de l'ICANN, mais il s'agit aussi d'établir peut-être un programme de bourses au niveau continental, au niveau du continent africain. Voilà, je voudrais juste m'assurer qu'on ait ce cadre au sein de l'écosystème de l'Internet. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci. C'est bien noté. Bon, peut-être pour expliquer ce qu'on fait à ceux qui participent à ce processus pour la première fois. Évidemment, nous vous remercions pour votre contribution. C'est une excellente remarque. Et bien sûr, à chaque fois que quelqu'un fait une remarque, on en prend bonne note. Y a-t-il une autre personne qui voudrait s'exprimer? Oui. Hadia. Non, par-là! Voilà, nous allons l'écouter et puis ensuite je reviendrai vers vous Hadia.

ADEBUNMI AKINBO

Tout d'abord, je voudrais vraiment vous féliciter pour la présentation de ce document et sa version finale. C'est un document de nature très académique et je suis d'accord avec la

question de mon frère, de mon collègue ici qui vient d'être posée. Soyons plus concrets par rapport à ce groupe de réflexion. Ensuite, on parle aussi d'un programme de boursiers pour la gouvernance de l'Internet. Peut-être qu'on pourrait commencer par se concentrer d'abord sur l'AFRALO et commencer à encourager les personnes au sein de l'AFRALO. Et, surtout sur la dernière ligne du paragraphe lu par le secrétaire, où on parle d'une plateforme pour envisager les mécanismes qui pourraient nous aider à atténuer la fracture numérique. Voilà, je pense en gros, qu'on devrait faire en sorte que ce groupe de réflexion soit prêt très bientôt.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup. Oui. Hadia.

HADIA ELMINIAWI

Merci Brahm. Je voulais juste peut-être comprendre un peu mieux ou discuter un peu plus de ce point qui a été soulevé. Bon, c'est dans la déclaration. Bien sûr qu'on parle du groupe de réflexion de la gouvernance de l'Internet. Comment pensez-vous qu'on pourrait procéder? Parce que dans cette déclaration, on a inclus la référence à ce Think tank, à ce groupe de réflexion, mais on ne dit pas vraiment, on ne précise pas comment procéder avec ce groupe de réflexion. Peut-être qu'on pourrait maintenant réfléchir à la façon dont l'AFRALO pourrait créer cette petite communauté de recherche, qui pourrait travailler à des sujets qui intéressent la communauté de l'ICANN et l'AFRALO.

ADEBUNMI AKINBO

Merci, madame la Présidente. Alors, s'agissant de ce groupe de réflexion. Et, s'agissant de la référence à l'AFRALO en tant qu'organe, très souvent, on organise ce genre de réunions pratiquement à chaque rassemblement de l'ICANN, et on a préparé ce document, et cela a été préparé de telle façon à ce qu'on puisse garantir qu'on ne va pas être confronté à d'autres défis. Donc, nous nous sommes rassemblés avec des personnes, et nous pensons que ces personnes peuvent faire en sorte que ce qui est inscrit dans ce document devienne une réalité en Afrique. Et ensuite, il faut disséquer ce document, savoir quelles sont les opportunités de résoudre les différents problèmes auxquels on est confronté.

Et, puis, on en arrive à un moment où on sait en fait qu'on pourrait peut-être manquer de financement, et il faut refléter ça dans des documents, c'est à dire qu'il faut pouvoir écrire quelque part que, à un moment ou à un autre, on va peut-être avoir besoin de l'aide d'un plus grand organe, par exemple l'ICANN ou d'autres organisations qui sont prêtes à appuyer nos innovations, nos initiatives. Et, je pense qu'on peut aussi faire un devoir de diligence raisonnable pour savoir, pour s'assurer qu'on est la bonne équipe qui travaille sur cette question. Parce qu'on vient toujours voir l'AFRALO en nous disant qu'on veut vos documents de recherche parce qu'on sait que vous les avez déjà rédigés. Et, donc, on pourrait prendre ça comme point de départ pour établir la structure du groupe de réflexion. Et, je pense qu'à la fin de cette

ICANN 84, je pense qu'on sera déjà un bon... On aura déjà bien avancé. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci. On peut vous donner la parole, madame.

RAÏHANATH GBADAMASSI

Je vais m'exprimer en français. Alors, ce que je voudrais dire par rapport à la préoccupation qui est sur la table, c'est pour dire qu'il y a maintenant une dizaine d'années que nous faisons les déclarations. Et comme d'habitude, c'est de très bonnes et de très bons documents, de belles réflexions, mais qui après dorment dans les tiroirs ou que nous rangeons après dans les archives. Est-ce que le moment n'est pas venu pour nous de passer à une autre étape de ce que nous faisons à chaque réunion de l'ICANN? Est-ce que ce rassemblement-là, on n'a pas le droit de rajouter une autre étape à cela? Nous parlons actuellement d'une équipe de réflexion et d'innovation. C'est le moment pour nous, justement de mettre en place une petite équipe de suivi après nos déclarations, pour qu'on ait un accompagnement au delà de la déclaration. Oui, nous faisons de bons documents qui sont intéressants. Bon [inaudible], le contenu est très bon. Nous tous nous le reconnaissons. Ça c'est un bon travail. Mais, et la suite?

Parce qu'après nous les archivons, alors que c'est des sujets brûlants de notre communauté sur des questions qui impactent sérieusement notre communauté. Et, si on agissait au delà du

document? Je pense que si on pouvait faire ça, on rendrait encore davantage intéressante cette session à chaque réunion de l'ICANN. Merci, C'était juste une contribution.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup Raihanath. Oui, c'est important, mais je vais d'abord donner la parole à Wisdom, puis à quelqu'un d'autre.

WISDOM DONKOR

Je parle en mon nom propre. Merci beaucoup. Je vois cette déclaration pour la première fois maintenant, et je pense que je prendrai le temps de la lire pour voir quelle contribution je peux donner à la suite de cela. Mais, nous parlons ici de questions de fragmentation, et ce n'est pas que nous ne savons pas quels sont les problèmes liés à la fragmentation. Donc, si nous voulons avoir un vrai impact en Afrique ou si on veut être sûr que nous faisons face à ces problèmes. Nous devons parler aux différentes parties prenantes.

Les premiers, ce sont les gouvernements. Nous devons participer aux cycles gouvernementaux et participer à ces enjeux. Parce qu'au moment où je parle la plupart des gouvernements ne s'inquiètent pas de ces questions. Ils ne se préoccupent pas des ressources numériques. Certaines autorités de sécurité de cybersécurité ne participent pas suffisamment. Ils ne viennent pas. La plupart d'entre elles ne regardent pas comment les utilisateurs résolvent ces problèmes. Il faudrait essayer d'identifier les problèmes et

aider les communautés à les résoudre. Et la plupart de ces opérateurs de registre essaient de rentrer en compétition les uns avec les autres, et certaines autorités ne font pas comme vous le dites.

Ne rentrent pas en compétition avec les opérateurs de registre puisque sur ces questions de cybersécurité, d'une manière ou de l'autre, les opérateurs de registre font partie de cet écosystème. Donc, il faut évaluer cet enjeu d'une manière critique. Nous devons également nous concentrer sur les sous-régions, les problèmes liés à l'Afrique de l'Ouest, les problèmes liés à l'Afrique de l'Est. Essayer d'identifier quels sont les enjeux, les problèmes dans ces régions et d'essayer de voir quelles sont les solutions que nous pouvons trouver de manière locale et de manière holistique. Et, peut-être que du niveau de l'AFRICANN, nous pouvons faire cela pour pouvoir rassembler tous ces enjeux.

Et, si nous pouvons faire cela, nous devrions être capables de partager les infrastructures, les infrastructures dont nous parlons. Puisque nous voyons souvent ces phrases. Nous voyons souvent que nous parlons beaucoup, mais nous ne faisons rien pour partager ces infrastructures qui existent dans notre continent. Nous avons bien sûr nos gouvernements et d'un gouvernement à l'autre, il y a des services différents. Mais ici, on parle de notre souveraineté et c'est un vrai problème. C'est un vrai enjeu.

Nous devons regarder ces points d'échange Internet. Nous devons absolument promouvoir le libre échange régional et nous devons

nous y pencher de manière sérieuse, trouver des solutions qui nous permettront d'aider nos gouvernements parce que nos gouvernements sont ici avec nous. On doit les aider à trouver des solutions et la plupart d'entre eux, la plupart des membres du gouvernement, ne savent même pas ce qu'est le DNS. On leur parle du DNS, mais ils ne savent même pas ce que c'est. Quand on leur dit on a des problèmes avec les serveurs, ils ne savent pas ce qu'est un serveur. Donc, nous avons besoin de prendre en compte ces enjeux. Et, nous devons également participer au renforcement des capacités. Voilà. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci Wisdom. Enerst.

ENERST MAFUTA

Enerst Mafuta au micro. Je suis boursier de l'ICANN et je suis membre de l'AFRALO, donc je suis ravi d'être ici et de prendre la parole pour la première fois en présentiel. Lorsque vous parlez, on est toujours très impressionné. En tant que boursier, je suis ravi d'être ici. J'ai lu ce document et je voulais contribuer à cette question du groupe de réflexion du Think tank.

Dans mon travail, je suis à un gouvernement. Je suis au comité du régulateur de Zambie, au Comité technique sur les techniques d'information et de communication. Donc, ce que nous faisons quand nous avons ce type de questions, nous essayons d'évaluer la manière dont nous pouvons les... Dont nous pouvons soulever ces problèmes, en particulier avec l'UIT, par exemple. Nous avons

développé des normes, nous les adoptons, ensuite elles sont envoyées au Parlement, etc.

Donc, pour revenir sur ce groupe de réflexion, je pensais que pour qu'il soit plus inclusif et pour qu'il soit mis en œuvre, on devrait peut-être simplifier son mandat, parce qu'ici on a envie de parler de beaucoup de choses, on veut parler de fragmentation et ce n'est pas un sujet facile. Il y a des enjeux nationaux qui sont liés à cela. Et, nous avons également un problème de fracture numérique ici, qui est lié à ce groupe de réflexion. On se dit qu'on va déployer des experts techniques spécialisés dans ces domaines.

Donc, pour moi, je pense que l'on pourrait peut-être trouver un sujet au sein de l'AFRALO pour développer ce groupe de réflexion qui pourrait se concentrer sur une étude d'un mois par exemple. Donc, passer un mois sur un sujet qui pourrait développer des recommandations, des contributions, puis nous pourrions faire passer ces contributions à un niveau supérieur, par exemple, parce que si on se concentre sur trop de choses à la fois, nous ne pourrions jamais réussir. Et de manière presque plus importante, je pense que ces contributions du groupe de réflexion devraient être des politiques qui soient résistantes à l'avenir.

BRAHM FUTSULANI

Pardon. Veuillez noter votre nom.

SETH ADJEI GYIMAH

Seth Gyimah au micro, boursier de l'ICANN 84. Tout d'abord, je voudrais féliciter les rédacteurs de cette déclaration, puisqu'elle est formidable. Il est très clair en lisant cette déclaration, que la clé pour une inclusion numérique durable, c'est la jeunesse. Et, moi, je viens du secteur académique, je travaille avec énormément de jeunes et je vois que la plupart d'entre eux manquent de connaissances, ne savent pas ce qu'est l'ICANN, ne savent pas ce qu'est l'AFRALO, ne comprennent pas la gouvernance de l'Internet.

Et, je pense que nous devrions souligner, nous devrions vraiment mettre l'accent sur la jeunesse dans cette déclaration, en particulier pour l'inclusion numérique. Voilà, ce que je voulais ajouter. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup. Hadia, je pense que nous arrivons à la fin de notre intervention. Docteur Aziz, vous voulez prendre la parole?

AZIZ HILALI

Il y a une main levée en ligne.

BRAHM FUTSULANI

Pardon, je ne l'avais pas vu.

HADIA ELMINIAWI

Oui, nous avons Choukri et Daniel qui voudrait prendre la parole.

BRAHM FUTSULANI

Choukri, allez-y!

CHOKRI BEN ROMDHANE

Oui, merci beaucoup de me donner la parole. Alors, je voudrais féliciter tout d'abord l'équipe de rédaction de cette déclaration. Je voulais répondre à l'un de nos collègues dans la salle, qui a dit qu'il fallait faire un suivi de cette déclaration et vérifier si les recommandations du continent africain, et bien, sont bien prises en compte, en particulier par l'ICANN et par les SO et les AC. Je pense que c'est le rôle des représentants de l'Afrique de faire cela au sein des SO et des AC. De faire le suivi, de voir quelles sont les réactions du conseil d'administration des membres de l'ALAC, des représentants de l'Afrique au sein de l'ICANN et au sein de la structure même de l'ICANN. Puis de faire ce retour vis à vis de ces réactions. C'est le rôle de nos représentants de faire ce travail.

Donc, j'apprécierai. Et, je remercie les membres du conseil d'administration d'être parmi nous pour pouvoir discuter de cette déclaration, et nous apprécions toujours leur retour. Pour les membres de l'ALAC, les représentants de l'ALAC doivent également offrir leur retour. Et, c'est également le cas pour tous les représentants. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup Chokri. Je donne la parole très rapidement aux personnes qui ont levé la main en ligne. Donc, nous en avons cinq. Donc, si vous pouvez garder une minute, s'il vous plaît. Daniel, vous avez la parole. Puis Olajide, puis Thoko et Fatimata. Dans cet ordre.

DANIEL NANGHAKA

Merci beaucoup Brahm. Dans cette discussion, l'un des points qui est important de souligner, c'est qu'il y a une orientation générale entre le fait d'avoir un Internet ouvert qui est un défi de cette ère. Nous savons que nous essayons de faire face à cet enjeu.

Mais, la question de la protection des données, des infrastructures, des intérêts nationaux. Tous ces efforts entraînent la fragmentation de l'Internet. Et, si ce n'est pas clair, et si ce n'est pas aligné avec des normes internationales, comment est-ce que l'on trouve ces possibilités? Comment est-ce que l'on garantit des systèmes DNS nationaux? Et, une fois que... cela entraîne un isolement des réseaux, et une fois que ces réseaux sont isolés, cela entraîne une fragmentation de l'Internet.

Nous parlons beaucoup de ce groupe de réflexion, mais je pense que cela va bien au delà. Cela a trait à la mise en œuvre du travail que nous devons faire. Si nous nous faisons les plaidoyers du changement, comment est-ce que nous allons mettre en œuvre ce changement? Nous devons protéger la souveraineté sans sacrifier l'innovation. Mais, au cœur de tout cela, au cœur de ces réflexions, il y a un point que nous devons évaluer, c'est le nombre des opérateurs de registres Internet. Et, ceci parce qu'il y a une répartition des adresses IP.

Et, si nous voulons renforcer les structures de gouvernance au sein des RIR, de l'AFRINIC, de l'APNIC, etc. Il faut que l'on réfléchisse à

un processus multipartite, ouvert et transparent, et cela aura un impact sur la confiance mondiale.

BRAHM FUTSULANI

Est-ce que vous pouvez conclure, s'il vous plaît Daniel? Vous avez déjà parlé pendant deux minutes.

DANIEL NANGHAKA

Je pense qu'il faut rédiger nos déclarations avec l'idée de mettre en œuvre des groupes politiques au sein de l'AFRALO. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci, Daniel. Olajide, vous avez la parole. Segunfunmi Olajide, vous avez la parole.

SEGUNFUNMI OLAJIDE

Merci beaucoup. Je n'ai pas été... Je n'ai pas participé au sein de l'AFRALO de manière active, mais je voudrais poser quelques questions pour clarifier la marche à suivre. Ce document que nous partageons ici est-ce que c'est la première fois qu'il est partagé avec le public? Ou est-ce que vous avez déjà fait cela au sein des listes de diffusion? C'est formidable de voir la direction que nous prenons ici, mais en même temps, il y a quelques réflexions qui me viennent.

En ce qui concerne nos points de réflexion, on a eu des défis au sein des espaces de l'Afrique et je voudrais réfléchir aux champs d'application. Est-ce que ce champ d'application est trop restreint ou est-ce qu'il faut qu'on l'étende, en particulier sur l'utilisation

malveillante du DNS qui est un vrai sujet au sein de l'Afrique? Donc, ce que je demanderais ici et je n'ai pas beaucoup de temps, je voudrais être plus impliqué au sein de l'AFRALO, et j'aimerais être inscrit sur les listes de diffusion pour pouvoir contribuer de manière plus active. Merci.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup. Thoko, puis Fatimata.

THOKOZILE MIYA

Merci Brahm. Je suis présente en ligne. Je suis l'une des rédactrices de ce document et j'étais la présidente de la Société de l'Internet du chapitre de l'Afrique du Sud, qui est un ALS de l'AFRALO.

Je crois qu'au cœur de nos réflexions, c'est la compréhension de l'inclusion numérique et comment la préserver tout en garantissant un Internet fiable et durable. Et, je pense que nous devons regarder nos actions à la suite de ce document où sont nos points d'action? Je crois que cette question du groupe de réflexion sur l'inclusion et sur la fragmentation est absolument fondamentale. Mais, si c'est le résultat de ce document et de cette réunion, et bien dans ce cas-là, il est important d'avoir une représentation multipartite sur ces plateformes qui sont les RIR, les secteurs académiques, les experts, les groupes d'experts, les groupes de femmes et évidemment, les contextes régionaux et les jeunes et le contexte régional dans tout le continent.

Il faut également continuer d'atténuer cette fragmentation en se tournant vers des solutions abordables locales d'Internet, par exemple des ISP qui permettent la connectivité dans les systèmes, dans toutes les zones pour garantir la sécurité de l'Internet et garantir que la technologie qui pourrait avoir un impact sur le DNS soit suivi et que nous ayons un impact au niveau du DNS. Je crois également que, d'un point de vue technique, nous pouvons faire du plaidoyer pour plus de secteur racine.

BRAHM FUTSULANI

Thoko, vous n'avez qu'une minute.

THOKOZILE MIYA

Oui. Et, d'avoir des serveurs racine sur tous les continents, et en particulier d'en avoir un au niveau de l'Afrique, serait fondamental pour pouvoir créer et maintenir un trafic localisé au niveau africain. D'avoir des formations, des législateurs pour pouvoir faire avancer les connaissances et la politique. Et, le plaidoyer sur ces sujets est également critique. Et, je soutiens cette idée que nous devons soulever ces questions auprès du conseil d'administration, mais également...

BRAHM FUTSULANI

Pardon Thoko, il faut vous interrompre. Merci. Fatimata s'il vous plaît, vous avez la parole. S'il vous plaît, soyez brève.

FATIMATA SEYE SYLLA

Moi, je serai très brève. C'est juste pour dire, passons à l'action. C'est la énième fois. Pour une fois, on peut faire quelque chose. Créons un tout petit groupe et à ce moment là, on fera une réflexion pour parler de ce qu'on doit faire. Mais, on ne peut pas tout dire aujourd'hui ici. On ne pourra pas. Mais, vraiment, j'insiste, passons à l'action. Créons un tout petit noyau, même si c'est quatre personnes, cinq personnes au début, et ça va s'élargir. Mais il faut passer à l'action dès maintenant. Merci beaucoup.

BRAHM FUTSULANI

Merci beaucoup Fatimata, vous étiez très brève. Merci beaucoup. Hadia, je vous rends la parole.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup Brahm. Merci à toutes et à tous pour vos contributions. Je voudrais rappeler les points de la discussion d'aujourd'hui. Donc, on a parlé du groupe de réflexion et de la façon de faire de ce groupe une réalité. La suggestion, je pense, pour la marche à suivre, c'est de créer un groupe de recherche. Et, ce groupe de recherche travaillera sur les questions qui ont été énoncées dans cette déclaration. Il se penchera aussi sur d'anciennes déclarations AFRICANN AFRALO.

Alors, nous avons eu cette idée il y a peut-être un peu plus d'un an. L'idée, c'était de se pencher sur les anciennes déclarations de l'AFRALO, de réviser les documents qui existent et peut-être de

faire un résumé des recommandations et des appels à l'action que nous avons déjà rédigés de par le passé.

Un autre point dont j'ai pris note, et bien, c'est que nous devons davantage insister sur le rôle des jeunes et des femmes dans la déclaration. J'ai également noté qu'il y a un besoin de mettre davantage en avant l'intérêt public ainsi que la gouvernance de l'Internet.

Pour revenir sur ce que Frederick disait, vous parliez des solutions à un problème, du moins à toutes ces questions dont on a parlé. Donc, on a un appel à action, on a des recommandations. Nous vous encourageons vraiment de les lire et d'y contribuer, d'ajouter ce que vous pensez qui doit y figurer. Et pour Olajide, s'agissant de la liste de diffusion, rendez vous sur le site et il y a un formulaire destiné aux membres sur ce site que vous devez remplir si vous voulez devenir membre individuel de l'At-Large ou d'une structure d'At-Large, voilà. Ce que vous préférez. De cette façon, vous deviendrez un de nos membres, vous serez ajouté à nos listes de diffusion et vous pourrez participer aux discussions et même contribuer à la rédaction de nos documents. Merci infiniment.

Et, je voudrais aussi, encore une fois remercier Sally Costerton d'avoir été avec nous pour toute la durée de notre réunion. Merci beaucoup Sally. Merci aussi à l'équipe de relations avec les parties prenantes d'Afrique. Yaovi. Sally, peut-être avez-vous quelques derniers mots à nous dire?

SALLY COSTERTON

Merci Hadia. Je pense que cette discussion a été absolument fascinante et je vais suivre de très près et avec un grand intérêt, la création de ce groupe de réflexion, de ce Think tank. J'ai l'impression que vous avez déjà réfléchi à la façon de faire avancer ça et c'est une très bonne nouvelle. Gardez-nous au courant de l'évolution de la situation. Je pense qu'on peut vous aider beaucoup sur ces points et on le veut. On veut vous aider. Surtout, il s'agit de faire entendre votre voix et de traduire vos paroles en actions. Et, c'est une partie de la mission que nous devons accomplir, donc c'est extrêmement important.

Un dernier point que je voulais soulever et que je n'ai pas dit au début. Et, bien, je voulais vraiment saisir cette occasion pour remercier les membres de l'AFRALO, les participants à l'AFRALO pour le travail incroyable que vous faites avec nos équipes, pour sensibiliser les membres de notre communauté aux programmes de soutien aux candidats et ça exigeait énormément d'efforts. Nous avons tenté vraiment de faire tout ce que nous pouvions pour faire en sorte que davantage d'opérateurs de registre africains nous rejoignent. C'est l'objectif. Nous voulons plus d'opérateurs de registre qui viennent d'Afrique.

Merci au soutien. Merci pour le soutien que vous avez octroyé à nos membres du personnel. Et, vous le faites vous-même aussi, au travers du programme de mentorat et de coaching. Il y a énormément de choses qui sont faites ici, au sein de votre

communauté, au sein de l'AFRALO, et vous avez mené aussi énormément d'activités. Beaucoup de ces activités ont permis à des gens qui ne connaissent rien de l'ICANN de nous découvrir, et cela permet de convaincre toutes ces personnes à s'engager dans nos travaux.

Aussi, merci beaucoup pour ce que vous avez fait. Alors, le programme va bientôt prendre fin, mais j'espère qu'on verra bientôt de nouveaux candidats africains. Je voudrais vraiment remercier toutes les personnes qui sont dans cette salle parce que les efforts que vous avez faits et le travail que vous avez fait étaient incroyables. Merci beaucoup.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. J'ai noté cela aussi afin qu'on l'ajoute à la déclaration. Merci encore une fois à toutes et à tous. Merci également aux interprètes qui sont restés avec nous jusqu'à la fin, et nous levons maintenant cette séance. Merci. Les interprètes, vous remercie et vous souhaite une bonne journée.

RODRIGUE GUIGUEMDE

Merci à toutes et à tous. Je voulais juste vous faire savoir qu'on va avoir maintenant une discussion sur les ccTLD en Afrique à 4 h 30 dans la salle du forum 3. N'hésitez pas à venir nous voir. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]